



Zoom

INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

Indice des prix des produits alimentaires

- ↘ production agricole : - 4,6 %
- ↘ production agroalimentaire : - 0,7 %
- ↘ IPAMPA* : - 1,5 %
- ↘ consommation alimentaire : - 0,5 %

*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (déc.2015 - fév.2016)

Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↘ solde commercial français : 1 979 M€
- ↘ solde commercial NPdC - Picardie : 125 M€ (4^{ème} trimestre 2015)

↗ Cours du baril de pétrole Brent : 39,61 \$
+ 5,9 % sur un trimestre (31/03/2016)

↗ Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,13 \$
+ 3,7 % sur un trimestre (31/03/2016)

↗ Croissance du PIB : + 0,2 %

↘ Déficit budgétaire : - 3,5% du PIB

↘ Dette publique : 95,7 % du PIB
(4^{ème} trimestre 2015)

FILIÈRE LAITIÈRE

Quel bilan pour la 1^{ère} année sans quotas ?

La crise laitière actuelle s'inscrit dans le cadre d'un retournement de conjoncture marqué par la fin d'un « supercycle » de prix élevés des matières premières, amplifié par la fin des quotas en 2015. Un retournement qui conduit à des comportements de production parfois très divergents au sein de l'UE.

Un déséquilibre entre une offre abondante et une demande en repli

Stimulés par 5 années de prix élevés, les investissements dans le secteur laitier ont été nombreux, créant ainsi une situation de surcapacité et de surproduction. Une situation amplifiée en 2015 par la fin des quotas qui a libéré le potentiel de production de l'UE, 1^{er} producteur mondial, dans un contexte de repli de la demande (embargo russe et baisse des importations chinoises). Cette situation de déséquilibre a plongé les prix dans une spirale baissière, avec des niveaux nettement inférieurs à ceux de 2014. En France, le prix du lait payé aux éleveurs a chuté de 8 % en janvier par rapport à janvier 2015 pour s'établir à 288 € les 1000 litres (moins de 29 c/l). En région, les niveaux de prix sont comparables et le recul est de 10%. La situation semble similaire chez nos voisins : le litre de lait est affiché à 0,27 € en Allemagne et à 0,25 € en Irlande. 2015 a ainsi marqué une rupture : les prix s'effondrent et la production surabondante continue de croître.

Des stratégies de production différentes à l'échelle de l'UE

A la fin des quotas, et malgré la situation mondiale difficile, certains États membres d'Europe du Nord ont fait le choix de produire, les opérateurs acceptant de collecter l'ensemble du lait produit. La collecte sur les 8 premiers mois de la campagne 2015/16 s'est fortement accrue en Irlande (+ 16 %), en Belgique (+ 10 %), aux Pays-Bas (+ 9 %), et dans une moindre mesure au Danemark (+ 4 %) et au Royaume-Uni (+ 3 %).

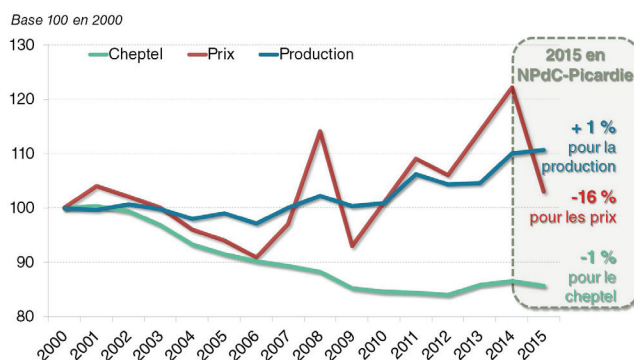
Parallèlement, les 2 principaux producteurs de lait européens ont mené une politique de maîtrise des volumes : stabilisation en Allemagne (- 0,1 %) et légère hausse en France (+ 1 %), compte tenu de la relative limitation imposée par les contrats entre producteurs et laiteries. En résulte une situation particulièrement pesante, puisque la baisse des prix est loin d'être compensée par la production.

Vers une limitation de la production

Du fait des pressions fortes auprès de la Commission et au vu du fort déséquilibre du marché, le Conseil Agriculture de l'UE du 14 mars a décidé de donner la possibilité à chaque État membre d'allouer de nouvelles aides aux producteurs laitiers, de doubler les plafonds d'intervention pour la poudre de lait et le beurre, ainsi que d'activer l'article 222 du règlement 1308/2013 « organisation commune de marché », mesure inédite qui permet aux opérateurs de déroger au droit de la concurrence pour limiter les volumes de production laitière de manière volontaire (ceci de manière transitoire : 6 mois renouvelable 1 fois). Il reste à savoir si tous les États membres feront le choix du rééquilibrage du marché par la baisse de la production...

Une évolution régionale comparable à la situation nationale

Évolution comparée de la production, du cheptel et des prix dans la filière laitière en NPdC-Picardie



Note : les prix indiqués correspondent aux prix nationaux. Sources : Agreste ; Insee



COMMERCE EXTÉRIEUR ALIMENTAIRE

Une contribution positive à la balance commerciale régionale, mais un excédent qui diminue année après année

La modification des contours des régions a entraîné une nouvelle hiérarchie dans le commerce agricole et agroalimentaire français, renforçant notamment le poids des régions viticoles au détriment des autres régions. La région Nord-Pas de Calais – Picardie garde toutefois sa place dans le haut du tableau en se plaçant 2^{ème} région pour la valeur totale de ses échanges et 3^{ème} pour celle de ses exportations. La filière agricole et agroalimentaire continue d'enregistrer un solde commercial positif, contrairement à de nombreux secteurs régionaux. Un excédent, qui tend cependant à diminuer...

7,7 Md€ d'exportations en 2015

Grâce à l'internationalisation des productions phares de la région (céréales, produits amyliacés, sucre...), le commerce extérieur est un des grands moteurs de la filière agricole et agroalimentaire régionale. En 2015, la région NPdC-Picardie a exporté près de 8 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires, soit un tonnage de 4 Mt. Elle enregistre ainsi une hausse de 1 % sur l'année alors que l'ensemble de l'économie régionale voit ses exportations reculer. Cette progression est toutefois à modérer car elle survient après une année 2014 difficile pour l'export : embargo russe, chute des prix des matières premières agricoles... L'année 2015 enregistre en effet des niveaux d'exportations inférieurs à ceux de 2012 ou de 2013.

De par sa position géographique et sa façade maritime organisée autour des 3 ports de Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer, la région totalise 13 % des exportations agricoles et agroalimentaires françaises en valeur et se place à la 3^{ème} place du podium derrière les deux grandes régions viticoles de France, Alsace – Lorraine – Ch. Ardenne et Aquitaine – P.Charentes – Limousin.

En ce qui concerne les volumes exportés, la région descend à la 10^{ème} place, ce qui confirme qu'elle est spécialisée dans les productions à forte valeur ajoutée.

Une balance commerciale positive, mais une dynamique à l'exportation qui s'essouffle.

L'activité internationale de la filière agricole et agroalimentaire régionale est avant tout tournée vers l'export (qui pèse pour 54 % des échanges). Elle figure ainsi, avec les industries chimique, pharmaceutique et métallurgique, parmi les quelques secteurs régionaux enregistrant un excédent commercial.

Toutefois, malgré cet excédent, la région est également fortement importatrice, comparativement aux autres régions du podium. Des importations qui pèsent davantage en volume et qui sont avant tout orientées vers des produits issus de la mer et de l'élevage.

Sur 2015, les importations ont progressé plus vite que les exportations, notamment en fin d'année. En résulte un solde commercial en baisse : 1,1 Md€ pour l'ensemble de l'année 2015, le niveau le plus faible depuis 2012. Corrigées de leur volatilité, les exportations régionales en valeur s'inscrivent dans une tendance à la baisse depuis 4 ans tandis que les importations, elles, se maintiennent.

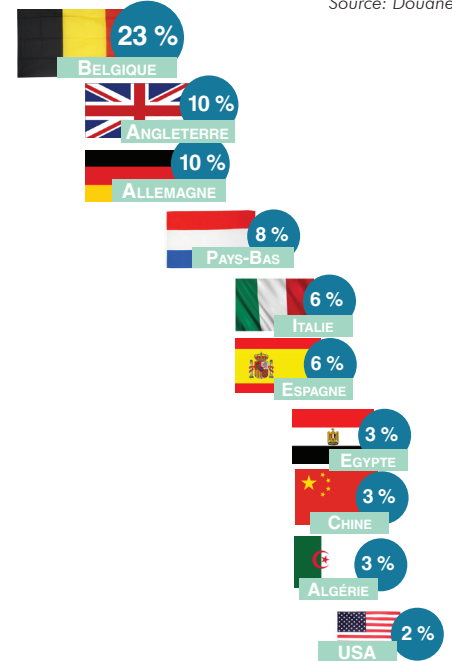
Une dynamique exportatrice concentrée sur quelques produits et quelques partenaires

L'ouverture à l'export de la filière agricole et agroalimentaire régionale, bien qu'importante et génératrice de développement, est particulièrement dépendante et pâtit d'un manque de diversification des débouchés tant en production qu'en destination. Seules quelques productions et quelques partenaires peuvent faire pencher la balance. 2015 en est la preuve.

L'export dépend à plus d'un tiers du total de seulement 3 productions régionales : les céréales (17 %), les produits amyliacés (12 %) et le sucre (7 %). En 2015, ces productions ont pâti de la forte volatilité des prix avec une tendance globale à la baisse, notamment pour les céréales et le sucre. De même, les flux régionaux sont principalement dirigés vers quelques partenaires, et notamment nos voisins européens. La Belgique, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas captent ainsi plus de la moitié des marchandises régionales exportées. En 2015, la région a moins exporté vers la Belgique (-11 %) et l'Allemagne (-5 %), sachant que ces deux seuls pays concentrent 1/3 des exportations régionales.

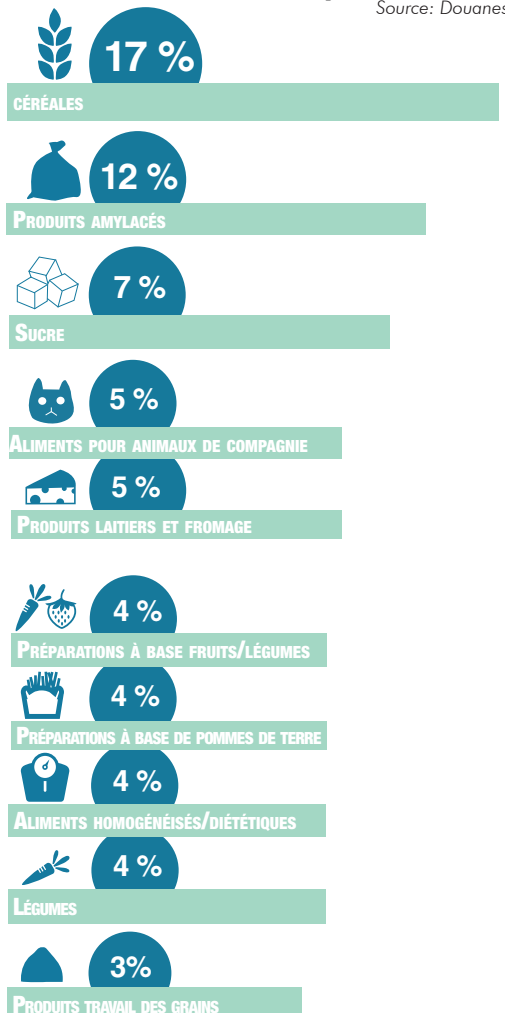
Le top 10 des destinations à l'export absorbe 3/4 des exportations régionales

Source: Douanes



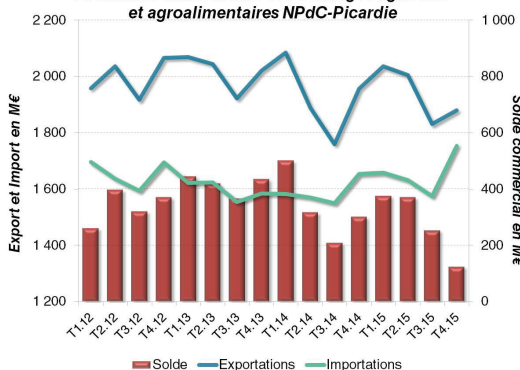
Le top 10 des produits régionaux à l'export concentre 2/3 des exportations

Source: Douanes



Un excédent régional qui tend à diminuer

Évolutions trimestrielles des échanges agricoles et agroalimentaires NPdC-Picardie



CONJONCTURE NATIONALE

Une croissance française estimée à 1,5 % en 2016 : une prévision optimiste ?

+ 1,5 % pour le PIB français en 2016 : la prévision du gouvernement semble confirmée par les dernières estimations de l'Insee publiées ce mois-ci. S'il y a accord sur la réalité de la reprise française, son ampleur est plus ou moins partagée, en raison de quelques obstacles encore bien présents.

Des estimations encourageantes dans un contexte de ralentissement économique mondial

Les soubresauts des marchés financiers en début d'année, le ralentissement des pays émergents et celui de la croissance mondiale ne pèsent pas pour le moment sur la croissance en France. Malgré un moral des chefs d'entreprises en baisse en février, les indicateurs de consommation, de production industrielle et d'investissement encouragent l'Insee à l'optimisme. Les autres experts en conjoncture confirment que la reprise est présente, **en tempérant toutefois : l'OCDE table davantage sur une progression de 1,2 % tout comme l'agence de notation Moody's.**

Et la France semble pour le moment résister au ralentissement mondial du fait de son économie moins flexible par rapport à l'extérieur : plus faible ouverture à l'export que d'autres pays

européens comme l'Allemagne, importance des dépenses publiques qui permettent de mieux absorber les chocs extérieurs... Un handicap quand la croissance mondiale rebondit mais un avantage quand celle-ci s'essouffle, comme en ce début 2016.

Consommation, investissement, marges, baisse du chômage... des facteurs encourageants

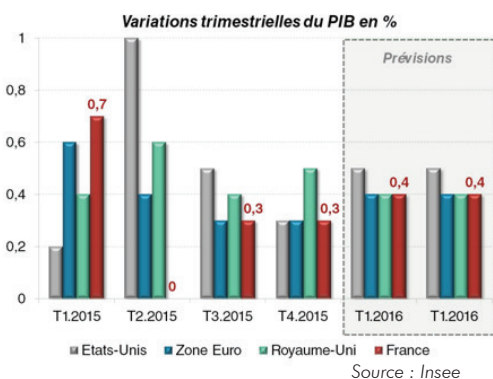
Cette reprise se base sur les mêmes moteurs qu'auparavant (prix du pétrole moins élevé qu'en 2015, inflation quasi-nulle, augmentation des salaires au même rythme que 2015...) redonnant ainsi du pouvoir d'achat aux ménages. De ce fait, la consommation accélère et devrait grimper de 0,8 % au 1^{er} trimestre puis de 0,4 % au 2^{ème}. Les entreprises sont de nouveau encouragées à investir grâce des perspectives de demande bien orientées et des marges retrouvées. Le taux de marge des entreprises devrait atteindre 32,5 % mi-2016 et se rapprocher de son niveau d'avant-crise.

Cette reprise sera suffisante pour faire légèrement reculer le chômage et le faire passer en-dessous de la barre des 10 % en juin 2016. Mais pour que cela perdure, il faudrait une économie bien plus dynamique.

Des freins cependant...

Malgré ces perspectives de croissance, la situation budgétaire reste délicate avec un poids de la dette toujours très important (96 % du PIB en déc. 2015). S'y ajoutent un marché du travail peu dynamique et un chômage très présent, ainsi qu'un manque de compétitivité de l'économie française. Des freins pesant sur l'économie française et la cantonnant à des rythmes de croissance faibles.

Une croissance française convergant vers celle des pays développés



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le gaspillage alimentaire, responsable d'émissions de gaz à effet de serre inutiles

Si l'activité agricole est intimement liée à l'action contre le réchauffement climatique (cf. Tendances & Co n°5, déc. 2015), l'analyse ne peut s'abstraire de la prise en compte de la chaîne alimentaire dans son ensemble. En effet, à l'autre bout de la chaîne, des marges de manœuvre existent, et notamment par la lutte contre le gaspillage alimentaire.

1/3 de la production agricole mondiale perdue chaque année, un coût direct de 750 Md\$

1,3 Md de t. de nourriture est perdu chaque année dans le monde à tous les stades de la chaîne alimentaire. Les pays développés et ceux en voie de développement perdent environ la même quantité d'aliments : 670 et 630 Mt par an. Mais, dans les pays avancés, la perte de denrées attribuables à la seule consommation (de 95 à 115 kg/hab/an) est bien plus élevée que dans les pays en développement (de 6 à 11 kg/hab/an en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est). Le gaspillage des consommateurs européens suffirait à nourrir 200 millions de personnes !

Un gaspillage à tous les stades de la chaîne alimentaire

Chaque année, les Français jettent 140 kg par habitant de nourriture sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Sur l'ensemble de ces déchets, 25 % pourrait être évités, soit un coût moyen de 400 € pour une famille de 4 personnes. Producteurs, industriels, distributeurs, restaurateurs et ménages, chacun y contribue. La consommation à domicile est le 1^{er} poste de gaspillage : plus de 2 Mt par an. C'est plus que ce qui est jeté par la restauration (1 080 000 t), le commerce (750 000 t), l'industrie agroalimentaire (600 000 t), l'agriculture (453 000 t) ou les marchés (400 000 t).

3,3 Md de tonnes équivalent CO2 d'émissions de gaz à effet de serre imputables au gaspillage alimentaire

Outre les raisons éthiques (1 Md de personnes souffre de la faim dans le monde) et économiques (coût du gaspillage), les raisons environnementales sont de plus en plus avancées pour réduire ce gaspillage. Ce dernier

contribue à une importante perte des ressources (15 000 litres d'eau nécessaires pour produire 1 kg de viande rouge jeté), accapare 28 % des terres agricoles et produit inutilement des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le gaspillage alimentaire se place ainsi comme le 3^{ème} plus gros émetteur mondial de GES derrière la Chine et les États-Unis, et devant l'Europe !

En France, une politique visant à réduire le gaspillage de 50 % d'ici 2025 a été votée en 2015. L'expérience du Royaume-Uni montre que cet objectif n'a rien d'utopique : - 21 % de déchets alimentaires des ménages en 5 ans.

Gaspiillage alimentaire mondial : un impact environnemental estimé à 700 M\$

1,4 Md ha de terres agricoles inutilement cultivées
→ près de 3 ha cultivés sur 10
→ une superficie comprise entre celles de la Russie et du Canada

250 km³ d'eau mobilisés pour la production alimentaire non consommée
→ 4 630 X la consommation annuelle moyenne d'un français
→ 3 X la capacité du lac Léman

3,3 Md de t. équivalent CO2
→ 3^{ème} émetteur de GES derrière la Chine et les États-Unis
→ 750 kg éq. CO₂ par habitant en France

Conjoncture régionale

Une timide reprise de l'activité. Les 5 300 chefs d'entreprises de NPDC-Picardie interrogés par les CCI et la Banque de France confirment que l'année 2015 fut meilleure que les précédentes. Mais pour 2016, ils ne font pas preuve de beaucoup d'optimisme en anticipant une légère progression de leur activité tout en s'inquiétant de leur situation financière et en n'envisageant ni recrutement, ni reprise de l'investissement.

Transports et logistique

Le port de Boulogne reste n°1 en 2015. Les débarquements de pêche fraîche à Boulogne ont progressé de 5 % à 35 850 t. portant le chiffre d'affaires du port à 79,1 M€. Les apports des bateaux hollandais et anglais (21% du total), ont contribué à ce regain.

McCain choisit le port de Dunkerque pour expédier la production de ses 2 usines du Pas-de-Calais. Les frites surgelées ne seront plus expédiées via Anvers. La nouvelle ligne est officiellement lancée et représente entre 400 et 500 conteneurs frigorifiques quittant les 2 usines chaque mois, avec le souhait par la suite de développer des lignes vers l'Amérique du Sud, les Antilles ou encore la Chine. Ce contrat devrait permettre la création de plusieurs postes sur le port.

Filières

Le recul de la production céréalière mondiale se confirme. Après une campagne 2014-15 record, la production mondiale de céréales perdrait 1,9% en 2015-16. Sur l'année 2016-17, les récoltes de blé reculeraient pour la première fois depuis trois ans.

Le bio franchit un nouveau cap. 9 Français sur 10 ont déclaré avoir consommé bio au moins occasionnellement en 2015 contre 75 % en 2014 et 54 % en 2003. Ils sont 65 % à avoir consommé bio au moins une fois par mois (49 % en 2014 et 37 % en 2003).

Agroalimentaire

Délices des 7 Vallées poursuit son développement avec une trentaine d'embauches prévues en 2016. Spécialisée dans la pâtisserie industrielle, la société basée à Tincques procède actuellement à l'installation de nouvelles lignes de production. De plus, elle a signé 2 contrats avec McDonald's France et les surgelés Picard, gagnant ainsi des

parts de marché en France, tout en poursuivant son développement à l'international (Australie, Nouvelle-Zélande et Corée).

Le groupe picard Œufs Nord Europe finalise l'acquisition de la société Cocorette, soutenu par l'apport de capital de Noriap, Bpifrance et Picardie Investissement. Les accords ont été signés le 15 janvier pour former le nouveau groupe sous la dénomination Cocorette.

T&B Vergers, qui vient d'ouvrir un bureau en Chine, envisage de regrouper ses stations à Saulty (62) vers 2018-2020. Spécialisée dans la production, le conditionnement et la commercialisation de pommes et de poires, T&B Vergers s'implante pour la 1^{ère} fois à l'étranger. La PME emploie une 40^{aine} de personnes et réalise un CA de 13 M€ pour 14 000 t. de production.

Le semencier Florimond Desprez acquiert 49 % des parts de la société danoise Danespo. Le groupe nordiste et le danois DLF annoncent un partenariat comme associés au sein de la société danoise Danespo, spécialisée dans la sélection, la production et la vente de plants de pomme de terre, confirmant la volonté du nordiste de devenir un acteur majeur et compétitif du marché du plant de pomme de terre.

Après quotas sucriers : Tereos investit dans ses usines régionales et se diversifie. 5 M€ seront investis à la sucrerie de Lillers pour le développement de plusieurs projets : allongement de la campagne betteravière, stockage longue durée des betteraves, valorisation des déchets... A Escandoeuvres, la sucrerie se dote d'un nouveau four à chaux. D'autres investissements sont également programmés comme à Chevrières dans l'Oise avec l'installation de cuves à sirop. Par ailleurs, le groupe continue de se diversifier vers l'amidon (1/3 de son CA) par l'acquisition notamment de 3 usines en Chine.

Accord de Bruxelles pour l'étiquetage obligatoire de l'origine des viandes et du lait dans les plats cuisinés en France. L'UE a donné le 14 mars son feu vert à l'étiquetage de l'origine sur les produits transformés, mesure particulièrement attendue par les consommateurs et le secteur agricole français.

Financements

Le Pas-de-Calais investira 1 Md€ d'ici 2021. Le conseil départemental 62 a approuvé le budget

primitif 2016. Un budget "volontaire", selon le président Michel Dagbert, avec 190 M€ d'investissements à la clé, et ce tous les ans jusqu'en 2021.

Bpifrance : 15 Md€ pour l'industrie d'ici à 2018. Actuellement, l'industrie mobilise 25 % des montants d'intervention de Bpifrance et les TPE et PME captent près des 2/3 de ces montants. Une enveloppe de 1,2 Md€ sera réservée à "l'usine du futur" à destination des entreprises qui investissent dans la transition écologique, numérique ou la production robotisée.

Innovation

Basé à Euratechnologies à Lille, Weenat révolutionne le quotidien des agriculteurs. Créée en 2013, la start-up conçoit des capteurs connectés à des exploitations agricoles et reliés directement à une application permettant le suivi de données agronomiques et météorologiques des parcelles. Un projet d'adaptation pour les élevages est en cours d'étude. Le portail Weenat compte une centaine d'utilisateurs, nombre qui pourrait tripler en 2016.

Les algues vertes pour réduire les antibiotiques en élevage. Selon l'Inra, la paroi des algues marines constitue une source importante de polysaccharides sulfatés et pourrait être utilisée dans l'alimentation des animaux d'élevage pour améliorer leur robustesse face aux infections, et ainsi réduire l'utilisation des antibiotiques.

Réglementation

Travail détaché dans l'UE : proposition de renforcement de la législation. Pour lutter contre le dumping social et les distorsions de concurrence entre États membres, une révision de la législation européenne sur les travailleurs détachés a été présentée début mars. Il s'agit de rémunérer ces derniers au même niveau que les travailleurs locaux et les faire bénéficier des mêmes primes et indemnités.

Politiques agricoles

Reprise des travaux de l'OMC sur l'agriculture le 8 mars, en vue de la conférence interministérielle de 2017 et suite à celle de fin 2015 à Nairobi, qui a abouti notamment à un accord sur l'élimination des subventions à l'exportation et l'encadrement des mesures d'effet similaire. Mais à l'heure actuelle, les priorités nationales diffèrent encore sensiblement.